



BULLETIN D'ADHÉSION

ASSOCIATION - Pack "AVANTAGES CE"

Votre Identité :

Madame Monsieur

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse Personnelle : _____

Code Postal - Ville : _____

Agissant en qualité de : Président(e) Trésorier(e) Secrétaire

Autre : _____

Votre Association :

Activité :

Dénomination : _____

Adresse : _____

Code Postal - Ville : _____

Téléphone Professionnel : _____

Téléphone Portable : _____

e-mail : _____

Date de création de l'Association : _____

N° SIRET : _____

N° RNA (facultatif) : _____

Régime Fiscal de l'Association :

Association NON Fiscalisée

Association FISCALISÉE

soumise à l'Impôt sur les Sociétés

assujettie à la TVA

Régime Réel Simplifié

Mensuel

Régime Réel Normal

Trimestriel

Votre Adhésion :

J'adhère à ARCOLIB à compter du _____

au titre du Pack « ASSOCIATION – AVANTAGES CE »

ce Pack comprend :

- Centrale d'achats
- Comité d'Entreprise digitalisé

en options :

- Toutapprendre : 30,00 € TTC par an et par accès
- Audit juridique et comptable : 200,00 € TTC par an
- Formations : prix selon formation

Suivi comptable de l'Association :

La comptabilité de l'association est tenue par :

un professionnel de la comptabilité :

nom du cabinet et adresse : _____

un membre de l'association :

nom - prénom - qualité (Président(e), Trésorier(e), ...) : _____

Je déclare avoir pris connaissance des engagements reproduits au verso, et j'adhère, par le présent Bulletin d'Adhésion, à l'Organisme de Gestion ARCOLIB

Signature précédée de la mention manuscrite
"LU ET APPROUVÉ"

Fait à _____ le _____

Vos engagements

En adhérant à l'Organisme de Gestion ARCOLIB, je prends l'engagement de respecter ses Statut et Règlement Intérieur des adhérents, et notamment :

- de payer la cotisation annuelle dès son appel, et tant que durera mon adhésion. En cas de retard de paiement, seront exigibles, conformément à l'article L.441-6 du Code de Commerce, une indemnité calculée sur la base de trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur, ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € (décret 2012-1115 du 02/10/2012)
- la reconduction tacite de cette adhésion, pour chaque exercice comptable
- de rompre cette adhésion avant le dernier trimestre de l'année précédant celle de sa reconduction tacite.

Protection des données

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion.

Elles font l'objet d'un traitement informatisé et sont destinées au traitement de votre dossier par ARCOLIB.

En application des articles 389 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant.

Pour exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, vous pouvez vous adresser à ARCOLIB, dont les coordonnées figurent en en-tête.